

# TRADUCTION ET COMMENTAIRE D'UN TEXTE GREC

## ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

David-Artur Daix – Morgane Cariou

**Coefficient : 3.**

**Durée : 6 heures.**

Cent huit candidats se sont inscrits cette année à l'épreuve commune de « traduction et commentaire d'un texte grec ». Cent quatre ont effectivement composé. Comme l'an passé, ces chiffres sont en recul par rapport aux années précédentes où environ cent trente candidats choisissaient cette « nouvelle » épreuve. Il s'agit donc apparemment d'un report des inscriptions vers la version « sèche », qui a attiré en 2020 et en 2021 plus de quatre cents candidats.

Afin de bien marquer la différence entre les deux épreuves, il n'est pas inutile de rappeler une nouvelle fois la définition de l'exercice telle qu'elle a été précisée dans le Journal Officiel :

Épreuve de langue et culture ancienne [...] : Traduction et commentaire (durée : six heures), liés à la thématique du programme, d'un texte latin ou grec d'une page environ, accompagné d'une traduction partielle en français. L'épreuve comprend une version portant sur la partie du texte non traduite et un commentaire.

Pour illustrer la thématique retenue cette année, « Savoir, apprendre, éduquer », nous avons décidé de proposer un sujet dans lequel l'éducation prodiguée en Grèce à l'époque archaïque et classique était traitée de façon concrète, tout en ouvrant des perspectives plus larges sur ses visées selon les lieux et les époques. Nous avons donc choisi un extrait du chapitre II de la *République des Lacédémoniens* de Xénophon, où l'auteur décrit l'éducation spartiate telle que l'a imaginée et instituée Lycurgue, le législateur légendaire de Sparte, afin de produire « des hommes plus soumis, plus respectueux, plus maîtres de leurs désirs ».

Opposant très nettement l'éducation donnée par les autres Grecs à leurs fils et qui mêle « les lettres, la musique et la gymnastique » à celle mise en place autrefois à Lacédémone par Lycurgue, Xénophon fait l'éloge de cette antique formation « spartiate » dans tous les sens du terme, où, qu'il s'agisse d'entraîner le corps ou bien l'esprit, la pratique l'emporte sur la théorie, l'intérêt public sur les velléités particulières et la loi sur les pères.

Le sujet se présentait sous la forme d'une double page, le texte grec sur la page de gauche faisant face à sa traduction sur celle de droite, tandis que la partie à traduire se distinguait nettement.

La version comptait 12 lignes, soit les deux tiers environ d'une version traditionnelle. Elle se trouvait placée dans le corps du texte et formait un développement à part, centré sur la pratique paradoxale du vol, encouragée chez les enfants spartiates pour leur permettre de compléter les maigres rations de nourriture qu'on leur distribuait et de développer leur intelligence pratique. Cela permettait de ne pas « bloquer » le travail d'explication quand bien même certains passages seraient restés mal compris. Si l'on considère qu'avec trois heures de travail sur les six attribuées à l'épreuve,

les candidats disposent en fait des trois quarts du temps alloué à l'épreuve commune de version grecque, la longueur du texte proposé à la traduction est plus que raisonnable.

Malgré cela, les résultats de l'épreuve sont, cette année, plutôt décevants. Les notes s'échelonnent de 19 à 00/20. Comme l'an dernier, les candidats qui rendaient traductions ou commentaires blancs et qui avaient pratiquement disparu ont refait leur apparition : nous avons reçu une copie entièrement vierge, ainsi que deux versions et quatre commentaires blancs. C'est considérable et, joint à la piètre qualité des commentaires cette année, cela explique en grande partie que la moyenne soit en baisse sensible et s'établisse à 8,13/20 (elle était de 8,57/20 en 2020).

De fait, plus encore que lors des sessions précédentes, ce sont surtout les commentaires qui pèchent, même dans les meilleures copies, de sorte que, malgré tous nos efforts, nous n'avons pas pu mettre 20/20 au candidat le plus méritant : il manquait trop d'éléments importants dans les explications qu'il avait produites autour du texte de Xénophon. Plus généralement, les paraphrases, les contresens et les anachronismes abondent dans nombre de devoirs.

Cette épreuve est censée permettre aux candidats de faire la démonstration de leurs qualités de lecteurs et d'interprètes. Pourtant, même la partie traduite du texte, qui n'avait pourtant rien d'obscur, a donné lieu à des erreurs de lecture flagrantes, à commencer par la thèse d'un Xénophon « ironique » feignant de louer Lycurgue pour mieux vitupérer les Spartiates et blâmer leur système éducatif, « infantilisant » et « dégradant », « nationaliste » et « totalitaire ». Certes, il y a bien une critique de Lacédémone plus loin dans le traité, mais qui se justifie par le fait que les Spartiates *se sont écartés* des préceptes de Lycurgue : Xénophon n'a qu'admiration pour les lois promulguées par cet homme « sage au plus haut degré », comme il l'écrit dans l'*incipit* du traité (τοῦτον καὶ θαυμάζω καὶ εἰς τὰ ἔσχατα σοφὸν ἡγοῦμαι). Il nous semblait que la mention laudative de la nature « légendaire » du législateur spartiate dans le chapeau devait mettre suffisamment le lecteur attentif sur la voie. Les candidats ont évidemment le droit de ne pas être d'accord avec l'auteur, mais non de lui prêter leurs propres opinions !

Ainsi, comme à l'ordinaire et contrairement aux idées reçues, ce n'est pas la traduction qui fait chuter la moyenne de l'épreuve : la différence entre la moyenne des deux exercices pris séparément est de plus d'un point, au bénéfice de la version. De plus, le danger de voir une bonne traduction ou un bon commentaire compromis par une mauvaise prestation dans la seconde moitié de l'exercice contribue également à rendre les résultats moins bons que dans l'épreuve commune de version grecque. Certes, nous essayons de modérer les effets de ces « accidents » quand l'une des parties du devoir est vraiment méritante, mais ces efforts ne sauraient les compenser entièrement.

Bien conscients des difficultés particulières qui ont affecté la préparation du concours cette année du fait de la crise sanitaire qui dure, nous saluons le courage et la persévérance des candidats, dont certains n'ont pas démérité. Pour cette session, 38 candidats ont obtenu la moyenne. Nous avons noté cinq copies entre 17 et 19/20, à la fois pour nous conformer à l'esprit qui préside aujourd'hui à la notation du concours et pour signaler nettement les meilleurs devoirs, où nous avons eu le plaisir de lire des traductions qui témoignent d'une indéniable rigueur et des commentaires dans lesquels les candidats ont judicieusement mobilisé leurs connaissances, et ce sans perdre de vue la lettre du texte grec. Plusieurs ont souligné, par exemple, la complexité de la

position de Xénophon, athénien d'origine qui a fait de Sparte, sortie victorieuse de la guerre du Péloponnèse, sa cité de cœur et semble s'adresser, dans ce traité rédigé depuis son domaine de Scillonte, aux Athéniens ; d'autres ont fait le lien entre ce tableau du système éducatif lacédémonien et les réflexions parallèles de la *Cyropédie*, qui explore les mêmes thématiques de l'éducation, du commandement et de la hiérarchie, transposées dans la Perse de Cyrus. Deux candidats, commentant le pragmatisme de cette éducation qui valorise le vol tout en punissant son échec, se sont souvenus d'une anecdote, relatée par Plutarque dans sa *Vie de Lycurgue*, qui symbolise à elle seule le rigorisme du modèle spartiate : l'histoire de l'enfant qui aurait préféré laisser un renardeau tout juste dérobé lui dévorer le ventre plutôt que d'avouer son larcin. Une copie, enfin, a évoqué les rapports d'opposition entre cette éducation entièrement publique et la formation individualiste vantée par Périclès dans la fameuse oraison funèbre rapportée par Thucydide.

Venons-en maintenant au détail du texte pour souligner les erreurs les plus fréquemment commises et rappeler quelques principes auxquels nous sommes attachés, tant pour l'exercice de version que pour celui du commentaire. Nous espérons que les quelques conseils qui suivent permettront aux candidats de mieux comprendre les attentes du jury et d'améliorer leurs résultats.

## I. TRADUCTION :

L'exercice de traduction exige à la fois une grande rigueur dans l'analyse morphologique et syntaxique du texte grec, une attention sans faille portée aux connecteurs logiques – qu'il convient de traduire –, aux reprises de termes ou, au contraire, aux variations et, plus généralement, au mouvement d'ensemble du texte, ainsi qu'une expression et une orthographe françaises soignées.

Lors de l'épreuve, les candidats peuvent consulter un ou plusieurs dictionnaires grec-français. Cependant, nous attirons leur attention, comme celle de leurs préparateurs, sur un point important. Lorsque nous choisissons un sujet de version, nous nous servons du *Dictionnaire grec-français* d'Anatole Bailly (la version intégrale et non l'abrégé) pour en évaluer la difficulté. Or telle forme, telle expression, telle phrase parfois, bien expliquées dans cet ouvrage, ne le sont pas forcément ailleurs. Le jury invite donc les candidats à privilégier cet instrument plutôt qu'un autre.

- **Ligne 23 :** Ὡς δὲ μὴ ὑπὸ λιμοῦ ἄγαν αὖ πιέζονται,...

Les particules δὲ et αὖ produisent un sens adversatif, nuancé ce qui vient d'être dit précédemment. Cette proposition finale, niée par μὴ, comme de juste, est à l'optatif oblique (le verbe principal est à l'aoriste, temps secondaire de l'indicatif : οὐκ ἔδωκε). Le sujet en est les enfants. Le verbe est passif et modifié par l'adverbe ἄγαν (« afin qu'ils ne soient pas trop accablés »). Enfin, au lieu d'un simple complément d'agent au datif instrumental, on lit la locution ὑπὸ λιμοῦ, « sous l'effet de la faim », plus rare avec un régime de chose et qui rend donc plus présent le mal qui les ronge.

- **Lignes 23-24 :** ἀπραγμόνως μὲν αὐτοῖς οὐκ ἔδωκε λαμβάνειν ὧν ἂν προσδέωνται,...

La particule μὲν annonce δὲ dans κλέπτειν δ[ὲ] κτλ., l'ensemble formant une parataxe adversative. La forme verbale οὐκ ἔδωκε – qui a trop souvent fait l'objet d'une confusion avec le verbe

δοκέω-ῶ – ne peut être analysée que comme une troisième personne du singulier de l'aoriste actif de δίδωμι. Elle a pour sujet Lycurgue et signifie « il ne leur permit pas » (volonté), suivi de l'infinitif λαμβάνειν, « prendre », sur lequel porte l'adverbe ἀπραγμόνως, « sans peine ». Enfin, la relative éventuelle ὧν ἂν προσδέωνται est maintenue au mode du style direct, son antécédent ταῦτα à l'accusatif neutre pluriel, objet de λαμβάνειν, étant absorbé dans le relatif au génitif, complément de ἂν προσδέωνται : « ce dont ils avaient besoin en outre (προσ-) ».

- **Ligne 24** : κλέπτειν δ' ἐφήκεν ἔστιν ἃ τῷ λιμῷ ἐπικουρῶντας.

Le verbe ἐφήκεν (volonté), nouvel aoriste second athématique avec un élargissement en -κ de la racine, est à peu près synonyme de ἔδωκε et se construit lui aussi avec un infinitif hors style indirect : « mais il les laissa voler ». La locution elliptique ἔστιν ἃ, qui donne le « pronom » ἔνια quand elle est réduite à sa plus simple expression, était bien indiquée dans le *Bailly* et signifie « certaines choses ». Le participe ἐπικουρῶντας est apposé (manière, moyen) aux enfants et complété par le datif τῷ λιμῷ, littéralement : « en se défendant contre la faim » ou « en cherchant à se défendre contre la faim » (et non « pour se défendre » : ce n'est pas un participe futur, mais présent). Les enfants sont toujours désignés par αὐτοῖς, repris de la proposition précédente, de sorte que le participe ἐπικουρῶντας aurait pu être attiré au datif ; mais Xénophon préfère le construire à l'accusatif, cas normal du sujet d'une infinitive quand il diffère de celui du verbe introducteur.

- **Ligne 25** : Καί ὡς μὲν οὐκ ἀπορῶν ὃ τι δοίη ἐφήκεν αὐτοῖς γε μηχανάσθαι τὴν τροφήν,...

Il y avait ici un petit piège, ὡς n'étant plus l'équivalent de ἔνια, mais introduisant la complétive de l'infinitif ἀγνοεῖν (ligne 26), qui exprime la perception par l'esprit et qui complète lui-même le verbe d'opinion οἶμαι. Le participe οὐκ ἀπορῶν, apposé (cause) à Lycurgue, a pour complément l'interrogative indirecte à l'optatif oblique ὃ τι δοίη, en lieu et place du subjonctif délibératif que l'on aurait dans cette question au style direct (ὃ τι δῶ ; « que dois-je donner ? »). Le verbe est le même que dans la phrase précédente, ἐφήκεν, toujours à l'aoriste, complété par l'infinitif μηχανάσθαι, littéralement : « Et que ce n'est pas parce qu'il ne savait quoi leur donner qu'il leur permît en tout cas de se procurer de la nourriture grâce à des stratagèmes... ».

- **Lignes 25-26** : οὐδένα οἶμαι τοῦτο ἀγνοεῖν ·

Le démonstratif τοῦτο reprend l'ensemble de la complétive antéposée et complète l'infinitif ἀγνοεῖν, sujet οὐδένα : « personne, à mon avis, n'ignore cela ».

- **Lignes 26-28** : δῆλον δ' ὅτι τὸν μέλλοντα κλωπεύειν καὶ νυκτὸς ἀγρυπνεῖν δεῖ καὶ μεθ' ἡμέραν ἀπατᾶν καὶ ἐνεδρεύειν, καὶ κατασκόπους δὲ ἐτοιμάζειν τὸν μέλλοντά τι λήψεσθαι.

Il faut évidemment sous-entendre la copule ἔστιν dans la principale δῆλον δ' (perception par l'esprit), la particule répondant à μὲν dans Καί ὡς μὲν κτλ. et coordonnant l'ensemble (« Et il est évident que »). La complétive qui suit est introduite par ὅτι. Elle est construite autour du verbe d'obligation δεῖ, les infinitives qui l'entourent lui servant de sujets. L'ensemble forme un chiasme, au participe substantivé τὸν μέλλοντα κλωπεύειν (« celui qui s'apprête à voler »), sujet des trois premiers infinitifs associés dans une polysyndète (δεῖ καὶ νυκτὸς ἀγρυπνεῖν... καὶ μεθ' ἡμέραν ἀπατᾶν καὶ

ἐνεδρεύειν : « doit à la fois veiller la nuit, et jouer des tours et tendre des pièges pendant le jour »), correspondant, quand se clôt la complétive, le second participe substantivé τὸν μέλλοντά τι λήψεσθαι (« et que celui qui s'apprête à s'emparer de quelque chose »), sujet quant à lui de καὶ κατασκόπους... ἐτοιμάζειν (la particule καὶ est adverbiale : « doit tenir aussi des espions prêts »), les deux expressions presque synonymes encadrant de la sorte le tour de façon très insistante.

- **Lignes 28-29 :** Ταῦτα οὖν δὴ πάντα δῆλον ὅτι μηχανικωτέρους τῶν ἐπιτηδείων βουλόμενος τοὺς παῖδας ποιεῖν καὶ πολεμικωτέρους οὕτως ἐπαίδευσεν.

Dans le détail, la construction de ce tour était compliquée et nous en avons tenu compte. On peut traiter la locution δῆλον ὅτι comme une incise, « évidemment ». L'accusatif τοὺς παῖδας, placé au centre de la phrase, est construit en facteur commun, à la fois objet externe de οὕτως ἐπαίδευσεν (Ταῦτα... πάντα est l'objet interne dans ce « double accusatif ») et complément de l'infinitif ποιεῖν gouverné par le participe βουλόμενος apposé (cause) à Lycurgue, sujet de la phrase (les comparatifs μηχανικωτέρους... καὶ πολεμικωτέρους sont les attributs des enfants dans ce tour, tandis que le génitif τῶν ἐπιτηδείων complète μηχανικωτέρους). Littéralement : « Tout cela, à l'évidence, c'est parce qu'il voulait rendre les enfants plus à même de se procurer par des stratagèmes le nécessaire et meilleurs guerriers qu'il le leur a enseigné de cette façon-là. »

- **Lignes 30-31 :** Εἴποι δ' ἄν οὖν τις, τί δῆτα, εἴπερ τὸ κλέπτειν ἀγαθὸν ἐνόμιζε, πολλὰς πληγὰς ἐπέβαλλε τῷ ἀλισκομένῳ ;

Cette figure est une hypophore, objection imaginaire placée par l'auteur dans la bouche d'un tiers afin de pouvoir la démontrer aussitôt. Le tour tient à la fois de la procatlepse et du dialogisme et, produisant un ton très vif, glisse souvent vers l'hypotypose : on imagine tout naturellement la scène. La « protase » qui introduit l'objection est à l'optatif potentiel ici : « Mais quelqu'un pourrait bien objecter... » ; tandis que l'hypophore elle-même se présente comme une question à l'imparfait soulignée par la particule δῆτα dont Lycurgue est le sujet : « pourquoi donc faisait-il rouer de coups celui qui se faisait prendre ? ». Enfin, l'hypothèse insérée dans la question est une simple supposition : « si vraiment il pensait que voler était une bonne chose ».

- **Lignes 31-32 :** Ὅτι, φημί ἐγώ, καὶ τᾶλλα, ὅσα ἄνθρωποι διδάσκουσι, κολάζουσι τὸν μὴ καλῶς ὑπηρετοῦντα.

Xénophon répond personnellement, et avec force, à cette objection (φημί ἐγώ). La conjonction Ὅτι est causale : « Parce que, dis-je... ». La particule καὶ est adverbiale et porte sur τᾶλλα, accusatif construit de façon lâche en tête de proposition et qui, restreignant la portée du verbe principal κολάζουσι, fonctionne comme un accusatif de relation. Il constitue l'antécédent de la relative ὅσα ἄνθρωποι διδάσκουσι : « comme dans tous les autres domaines aussi que les hommes enseignent ». Ces « hommes » sont ensuite à reprendre comme sujet du verbe κολάζουσι, que complète le participe substantivé τὸν μὴ καλῶς ὑπηρετοῦντα : « ils châtient celui qui ne remplit pas bien son office ».

- **Lignes 32-33 :** Κάκεινοι οὖν τοὺς ἀλισκομένους ὡς κακῶς κλέπτοντας τιμωροῦνται.

Ici encore, la particule καὶ est adverbiale et porte cette fois sur ἐκεῖνοι, les Lacédémoniens, avec lequel il forme une crase (« Ceux-là aussi »). Le verbe τιμωροῦνται est moyen et signifie « punir ». Son objet est τοὺς ἀλισκομένους, « ceux qui se font prendre », déjà mentionnés deux lignes plus haut par le singulier τῷ ἀλισκομένῳ. Enfin, le participe κλέπτοντας est apposé (cause : ὡς) à τοὺς ἀλισκομένους et qualifié par κακῶς : « au motif qu'ils sont de mauvais voleurs ».

- **Lignes 33-34 :** Δηλοῦται δὲ ἐν τούτῳ ὅτι καὶ ὅπου τάχους δεῖ ὁ βλακεύων ἐλάχιστα μὲν ὠφελεῖται, πλείστα δὲ πράγματα λαμβάνει.

La particule δὲ coordonne. Le tour est impersonnel et la complétive introduite par ὅτι fonctionne comme le sujet du verbe Δηλοῦται (perception par l'esprit) : « Il est évident en cela que... ». La particule καὶ est adverbiale et porte sur la relative ὅπου τάχους δεῖ ; littéralement : « en particulier là où on a besoin de vitesse ». Enfin, le participe substantivé ὁ βλακεύων (« le mollasson », dirait-on familièrement) est le sujet des deux membres de la parataxe coordonnés par μὲν... δὲ et parfaitement parallèles, construits autour de deux expressions antonymes au superlatif : « qui manque de vigueur retire le moins d'avantages et s'attire le plus d'ennuis ».

## II. COMMENTAIRE :

- **Qualité de l'expression écrite.**

L'épreuve de « traduction et commentaire d'un texte grec » est aussi une épreuve de français dans laquelle la qualité de l'expression écrite du candidat est prise en compte. Fautes d'orthographe (pauvre « Lycurge », voire « Licurgue », dont le nom n'a jamais été aussi malmené ! Sans parler de « Spartes » et d'« Athène », des « piliers » avec deux « l » ou des « mécanismes » avec un « h », comme en anglais) et de syntaxe (« il à institué »), écarts de langage, anglicismes et néologismes, tours jargonneux (« psychotechnique », « anthropotechnique », etc.), impropriétés diverses (« interroger » n'admet pas en français un complément de chose, mais seulement de personne), confusions liées à la précipitation (« sparte » employé comme adjectif au lieu de « spartiate », « apologue » pour « apologie », « transgenre » pour « hybride », etc.) déparent un grand nombre de copies. Rappelons qu'en français, à l'exception du mot *héros*, la lettre *h* initiale n'est pas aspirée quand il s'agit de mots issus du grec (« l'hédonisme ») ou de calques du grec (on écrira donc « l'*hybris* »).

Il convient de respecter le niveau de langue attendu dans une dissertation et de bannir toute expression vulgaire, même citée entre guillemets, en se conformant au registre de l'exercice écrit. L'expression doit toujours être claire et précise. Il faut être attentif au sens exact des termes choisis : parfois le choix même du vocabulaire pour qualifier tel ou tel aspect du texte révèle une grande approximation à la fois dans la terminologie *et* dans la compréhension du texte. Il était par exemple maladroit de vouloir déceler de « l'ironie » dans l'attitude de Xénophon envers Lycurgue et l'éducation spartiate pour tenter de faire du texte un éloge « en filigrane » d'Athènes. De même, ni la « catharsis » ni « l'ataraxie » ne constituaient ici des notions pertinentes. Quant aux développements sur l'épicurisme ou le stoïcisme, en particulier quand Lycurgue ou Xénophon eux-

mêmes en devenaient des tenants, ils étaient parfaitement anachroniques. Enfin, faut-il préciser que les Spartiates sont des Grecs et non des Barbares ; que Xénophon n'est ni un auteur hellénistique, ni un écrivain tardif, et encore moins un historien romain ; et que Platon, dont la célébrité ne tenait pas à ses victoires aux jeux olympiques et à son corps d'athlète, n'a pas servi de source d'inspiration à Lycurgue (peut-être confondu dans cette copie-là, pour des raisons chronologiques évidentes, avec l'orateur qui nous a donné le *Contre Léocrate* ?) ?

De plus, le vocabulaire relatif à la culture antique ou à l'analyse littéraire en général n'est pas toujours employé à bon escient. Les outils précieux qu'offre le vaste répertoire des figures stylistiques et rhétoriques doivent être utilisés avec pertinence. Ainsi, chaque année, quelques candidats cherchent à appliquer au texte proposé la notion de « mise en abyme » (et non en « abîme », le mot conservant son orthographe ancienne dans cette expression), représentation d'une œuvre à l'intérieur même d'une œuvre, quand bien même elle n'y a guère sa place.

Espérons que ces quelques remarques donneront aux candidats un aperçu des attentes du jury concernant la qualité de l'expression écrite.

- **Méthode du commentaire.**

Nous rappellerons ici quelques-uns des conseils donnés dans les « Repères pour la nouvelle épreuve Ulm ». Si certains textes peuvent se prêter à un commentaire linéaire, le commentaire composé reste la forme la plus appropriée parce qu'il oblige les candidats à s'interroger sur les enjeux qui structurent le passage étudié tout autant que sur la manière dont ceux-ci apparaissent. Le commentaire linéaire n'est pas proscrit, mais l'expérience montre qu'il n'est guère propice aux excellentes prestations. En tout état de cause, le candidat ne doit pas hésiter tout au long de son devoir entre commentaire linéaire et commentaire composé, mais opter clairement pour l'une ou l'autre méthode. Le commentaire composé n'est pas un commentaire linéaire déguisé : les différentes parties qui se succèdent dans le texte de Xénophon ont ainsi été parfois commentées à la suite, telles quelles, alors même que les candidats annonçaient en introduction plusieurs axes de lecture thématiques.

L'introduction situe autant que possible l'extrait, indique brièvement la nature et le contenu du texte, en dégage les mouvements (c'est à cet endroit que doit s'inscrire une synthèse « linéaire » de l'extrait), en souligne les enjeux, puis propose, en lien avec la thématique au programme, une problématique qui servira de fil directeur tout au long du développement organisé autour de deux ou trois axes clairement annoncés en fin d'introduction (et respectés ensuite par le candidat). La problématique doit se donner pour objectif de faire ressortir la spécificité du texte et non pas de fournir un intitulé à une dissertation générale sur la thématique au programme. De plus, il convient d'énoncer avec clarté les axes de lecture et de revenir en conclusion sur les questions qui auront été formulées en introduction.

Malheureusement, cette année encore, nous avons constaté que beaucoup de candidats ne savaient toujours pas composer correctement une introduction, qu'il s'agisse de produire une *captatio benevolentiae* pertinente, concise et exempte d'erreurs grossières, d'analyser correctement le sujet en précisant les différentes parties du texte (régurgiter le chapeau ne suffit pas), de proposer

des premiers éléments de réflexion préparant une problématique bien amenée et non pas formulée *ex abrupto*, ou d'annoncer distinctement deux ou trois axes de lecture appropriés et éclairants qui forment un plan clair, mais non manichéen.

En soulignant toutes ces maladresses, notre intention n'est évidemment pas de proposer des « perles » ou de tourner en ridicule telle ou telle copie, mais d'illustrer aussi vigoureusement que possible les erreurs à éviter : nous voudrions vraiment qu'à l'avenir les introductions que nous lisons suscitent notre bienveillance.

La conclusion, elle, peut éventuellement se prêter à un élargissement du sujet, mais elle doit avant tout clore la réflexion, en offrant une synthèse des résultats auxquels le développement a permis d'aboutir et en apportant une réponse au problème posé en introduction. En outre, élargir le sujet ne signifie pas ajouter à la va-vite quelques idées vagues que l'on n'aurait pas réussi à intégrer dans le corps du commentaire, mais dont on s'imagine que l'absence déplaira aux correcteurs.

Le commentaire proprement dit doit éviter la paraphrase : trop de candidats se contentent de décrire ou de raconter le texte sans distance critique. Un autre défaut consiste à ne s'attacher qu'aux idées du texte en négligeant la forme et les procédés littéraires qui portent ces idées, ou bien à traiter cette forme en la séparant nettement du fond. Le relevé de procédés stylistiques voyants doit toujours permettre d'articuler facilement une réflexion portant à la fois sur le fond et la forme du texte.

Enfin, le commentaire doit porter sur le texte même : bien maîtriser la méthode du commentaire de texte, c'est d'abord éviter les paragraphes hors sujet. La qualité d'une copie ne se mesure pas au nombre de pages, mais à la précision de la lecture du texte et à la pertinence des références extérieures au texte. La culture, les connaissances littéraires et historiques des candidats doivent être mobilisées uniquement pour éclairer leur commentaire de l'extrait, non pour se substituer à une analyse du texte.

- **Citer et commenter le grec.**

Le commentaire, pour être mené au plus près du texte, doit s'appuyer sur le grec, et non sur la traduction donnée en regard, dont les partis pris peuvent d'ailleurs être ponctuellement discutés. Le jury attend donc du candidat qu'il cite l'original abondamment et en respectant l'orthographe. Cette année encore, nous avons constaté des erreurs dans un trop grand nombre de copies, et notamment l'économie des signes diacritiques (esprits, accents et iotas souscrits) dont l'omission, rappelons-le, constitue une faute en grec. Il convient en outre de restituer les lettres élidées quand c'est utile.

La citation grecque doit également être extraite avec précision et pertinence. Certains candidats l'amputent parfois d'un mot-clef, montrant par là leur incapacité à repérer dans le texte grec les mots correspondant à la traduction française sur laquelle ils se sont appuyés. Ainsi, très souvent, les participes substantivés perdent-ils leur article ; les enclitiques disparaissent bien qu'un accent subsiste sur le mot précédent, ou, au contraire, commencent une citation ; les verbes perdent leurs compléments, les sujets leurs verbes. Faut-il préciser que la « solution » consistant à donner un contexte plus long pour être certain que les « bons » mots s'y trouvent ne trompera pas le jury ?



Enfin, citer le texte grec ne signifie pas noter précipitamment des termes relevant d'un même champ lexical sans se soucier d'en tirer autre chose qu'une description du texte.

D'autres candidats se laissent abuser par la traduction française proposée, qui ne livre pas toujours un calque grammatical du texte grec, ou bien prétendent au contraire souligner les libertés que prend le traducteur avec le texte pour produire tel ou tel effet alors même que le tour proposé est cette fois parfaitement fidèle. Ainsi, cette année, dans la traduction de Pierre Chambry, le mot γράμματα, « les lettres, l'écriture », était traduit deux fois, tandis que le mot μουσικήν, « la musique » (ligne 3 du texte grec), lui, était omis. Or, si certains candidats ont bien mentionné « la musique » dans leur copie, aucun n'en a profité pour commenter la traduction à cet endroit. Nous invitons donc les candidats à comparer attentivement l'original et sa traduction et à s'appuyer avant tout sur l'analyse du vocabulaire et de la construction du texte grec pour produire leur commentaire. La traduction française peut évidemment, dans un premier temps, servir de support à l'analyse et à la compréhension du texte, mais le candidat doit s'astreindre à retraduire pour lui sinon la totalité du texte, du moins les passages qu'il a l'intention de citer et de commenter en détail. Certains l'ont d'ailleurs fait spontanément et nous avons apprécié leur effort.

Enfin, nombre de candidats manquent ou font un mauvais usage du vocabulaire grammatical élémentaire qui doit leur permettre de rendre compte des mots du texte. Les particules grecques deviennent des adverbes, les prépositions des conjonctions, les négations des verbes, les adverbes des adjectifs, de même que les participes, qui perdent ainsi tout statut verbal. L'optatif potentiel et l'optatif oblique ne sont pas distingués, les systèmes conditionnels sont mal identifiés, et notamment l'irréel et le potentiel sont confondus : il n'est pourtant pas inutile, pour commenter les intentions d'un locuteur, de savoir déceler les nuances impliquées par l'emploi de chacun de ces systèmes. Une analyse grammaticale fine du texte grec, qui suppose évidemment la maîtrise de la terminologie syntaxique, s'avère précieuse pour une compréhension correcte du sujet.

- **Culture générale et emploi des connaissances liées au thème : quelques clefs**

Rappelons-le encore : un commentaire précis et pertinent du texte proposé assure au candidat une bonne note. L'analyse peut être aussi étoffée par des sources extérieures (littéraires, historiques, philosophiques, voire iconographiques). Et il est évident que le jury s'attend à voir mobilisées les connaissances que les candidats ont acquises en travaillant la thématique au programme. Néanmoins, ces connaissances doivent être mises au service de la compréhension du sujet et non prendre la forme d'exposés plus ou moins adroitement rattachés à celui-ci.

Le texte de Xénophon opposait ainsi nettement ceux qui, « parmi les autres Grecs », « prétendent donner à leurs fils la meilleure éducation », aux Spartiates formés selon les lois établies par Lycurgue. Or cet *incipit*, qui ne soulevait guère de difficultés, permettait d'emblée de définir plusieurs axes de lecture et de relever entre les deux modèles d'éducation comparés des divergences notables autour desquelles élaborer des réflexions utiles.

Ainsi, on pouvait s'interroger sur la pertinence de l'expression « leurs fils » (τοὺς υἱεῖς) dans la première ligne du texte, alors qu'à Sparte les lois de Lycurgue concernent à chaque fois « les enfants » (τοὺς παῖδας). Xénophon a évoqué dans le chapitre précédent l'éducation des filles à

Lacédémone, où elles partagent la même formation que les garçons, ce qui est tout à fait exceptionnel en Grèce. Il n'y revient pas ici, mais il y avait là un indice dans le vocabulaire employé à partir duquel il était possible, comme l'ont fait plusieurs candidats, d'évoquer cette différence fondamentale entre la culture spartiate et celle des autres cités.

De même, puisque les autres Grecs font enseigner à leurs fils, et uniquement à leur fils, « les lettres, la musique et la gymnastique », il ne faut pas caricaturer cette éducation au motif que Xénophon lui préfère manifestement les préceptes de Lycurgue. D'abord, Xénophon ne parle pas seulement ici d'Athènes, qui ne représente pas à elle seule « les autres Grecs » face à Sparte, nonobstant la rivalité entre les deux cités (du reste, à la fin du chapitre II, l'auteur évoquera l'amour entre garçons en Béotie et non dans la cité attique pour le contraster avec les usages lacédémoniens en la matière). Ensuite, la mention de la gymnastique montre bien que le reste de la Grèce ne privilégie pas uniquement les choses de l'esprit et la pratique des arts : en réalité, l'opposition entre les autres cités grecques et Sparte ne fait pas s'affronter le corps et l'esprit, mais un enseignement pratique et une formation essentiellement théorique. Lycurgue ne néglige nullement l'intelligence des enfants spartiates pour ne s'intéresser qu'à leur force physique, mais il veut que cette intelligence soit pratique avant tout, comme le souligne le passage à traduire, où dominent la ruse et l'habileté qui permettent de toujours retourner une situation, si désespérée fût-elle, à son propre avantage : c'est la fameuse *μητις* dont Nestor ou Ulysse sont les champions. Comme l'a noté une copie avec finesse et justesse en conclusion, les Spartiates étaient formés pour joindre la ruse du fils de Laërte à la force d'Achille. Le guerrier parfait n'est pas une brute épaisse, ni chez Homère, ni dans la cité de Lycurgue ; et si l'éducation spartiate, qui constitue à bien des égards une propédeutique à la guerre, a bien une visée fondamentalement martiale, elle ne fait pas l'impasse pour autant sur l'expertise et l'habileté, au contraire.

Enfin, l'opposition entre les « pédagogues » d'un côté, ces esclaves pluriels auxquels, chez les autres Grecs, les pères de famille, chacun de leur côté, confient leurs fils, et le « pédonome » de l'autre, magistrat singulier chargé des plus hautes fonctions dans la cité et qui dirige d'une main de fer l'éducation de tous les enfants de Sparte, montre clairement tout ce qui sépare une éducation privée d'un enseignement public : là où la première ignore régulièrement les besoins de la communauté pour satisfaire ceux de chaque père et de chaque garçon au détriment de ces derniers qui en ressortent amollis, engraisés et gâtés, la seconde, au contraire, fait passer l'intérêt général avant tout au bénéfice de tous les enfants eux-mêmes, qui deviendront, garçons comme filles, d'infailibles patriotes que ni leur corps ni leur intelligence aguerris ne trahiront au moment de défendre leur cité et d'assurer son avenir.

L'éloge de Lycurgue et du système éducatif qu'il a institué est, dans ce passage précis, parfaitement sincère, comme le souligne l'intervention de Xénophon à la fin de l'extrait pour défendre les aspects les plus paradoxaux de ces usages, en particulier la permission donnée aux enfants de voler jointe au châtement de ceux qui se font prendre. Il prend la parole personnellement pour justifier ces pratiques et il ne fait aucun doute qu'à ses yeux la grandeur de Lacédémone dans les siècles passés doit beaucoup, sinon tout, aux lois de Lycurgue. Si critique il y a, elle est ailleurs, plus loin dans le traité, quand, au chapitre XIV, Xénophon conclut que les échecs subis par Sparte

depuis plusieurs décennies sont directement imputables à l'abandon des règles prescrites par le législateur légendaire. L'extrait n'est donc ni « ironique » ni satirique, pour reprendre les termes d'une interprétation jadis avancée par Leo Strauss. Elle trouve sa plus grande pertinence, semble-t-il, à l'échelle de l'œuvre entière de Xénophon, qui jette ici et là un regard désenchanté sur le devenir et les revers de cette cité. Si l'on veut trouver une trame directrice inscrite « en filigrane », mieux vaut donc s'intéresser à la dimension nostalgique de ces paragraphes.

En conclusion, notons que, comme toujours, le texte formait un tout qu'il fallait considérer à la fois dans le détail et dans son ensemble. C'est la seule manière d'en saisir toutes les articulations et les nuances, de mettre en évidence tous les jeux d'écho qui s'y font entendre et qui sont essentiels à sa juste interprétation. On ne peut évidemment pas traiter séparément la version et le commentaire : rappelons encore une fois que les deux exercices sont ici indissociables et complémentaires.

Pour la version, nous encourageons vivement les candidats à traduire du grec régulièrement avec leur grammaire sous les yeux en analysant systématiquement formes et constructions. Il leur sera utile de procéder à des révisions méthodiques de la morphologie (notamment celle des verbes en -μι) et de la syntaxe (les efforts pourront porter, en particulier, sur les propositions subordonnées conditionnelles et relatives, ou encore sur les différents usages de l'optatif) grecques. Pour le commentaire, la méthode de l'exercice n'est pas suffisamment maîtrisée. Nous exhortons donc les candidats à aborder avec rigueur cette partie de l'épreuve. Enfin, il est extrêmement précieux de lire des textes traduits afin de s'imprégner de la civilisation grecque, à la fois proche et très éloignée de la nôtre. Ainsi, quelle que soit la thématique abordée durant l'année, il serait normal que les candidats aient au moins lu *Illiade* et *Odyssée* d'Homère ainsi que les œuvres des trois Tragiques. Cela leur rendrait de grands services, et pas seulement pour cette épreuve.